

33G15

Colline Caplet

Légende

Carte des titres miniers

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion
 D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité
 B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Désarmement, R-Révoqué, R-Refusé
 P-En attente de renouvellement, U-Refusé

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
 N-Refus de renouveler, Z-Désarmement, R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

Statut de site d'extraction:
 O1 Ouvert sous conditions, O2 Ouvert, F1 Fermé, N1 Non autorisé, T1 En traitement

Substance extraite:
 A Argile, B Sable de silice, C Calcaire, D Pierre d'empierrement, E Minerai de fer, G Gravier, H Indurcissant, I Trapp granit, J Pierre dimensionnelle, K Minerai de silice, L Sphère, M Pierre concassée, N Métaux miniers variés, O Asphalte, P Pierre concassée, Q Métaux miniers variés, R Sable, S Sable, T Toute

Contrainte à l'activité minière:
 Contrainte majeure
 Territoire réservé à l'État ou soumis au jacobinage, à la désignation sur carte ou par effet d'une autre loi
 Périmètre urbanisé
 Territoire soumis au jacobinage et à la désignation sur carte par arrêté ministériel ou par effet d'une autre loi
 Territoire où le droit de jacobiner et de désigner sur carte est temporairement suspendu
 Territoire faisant l'objet d'un renvoi au ministre
 Territoire incompatible avec l'activité minière

Contrainte mineure:
 Territoire où l'exercice d'activités minières est assujéti aux conditions et obligations énoncées par le ministre
 Territoire faisant l'objet d'une étude par le ministre

Entente d'Eeyou Istchee Baie-James:
 Terres de catégorie II
 Terres de catégorie III

Entente Première Nation Abitibiwinini:
 Entente Piiganan

Entente de principe d'ordre générale (EPOG):
 Mississinon de Bétiampite, Essipik, Mashvevash, Nutshekuan

Frontières:
 Frontière internationale
 Frontière interprovinciale
 Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Déclinaison moyenne approximative au centre de la carte en 1998 est de 20°E avec une variation annuelle déclinatoire de 4.5".
 Système de référence géodésique North American 1983
 Projection UTM (Universal Transverse Mercator)
 ZONE 18
 48°30'00" Coordonnée géographique
 648000m E. Coordonnée U.T.M. Zone 18

0 1 2 3 4
Kilomètres

AVIS IMPORTANT
 Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisé au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée qu'à titre indicatif. En conséquence, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

3303	3302	3301
3304	3305	3304
3301	3301	3304

